

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### Mobilisation pour l'intégrité du Parc régional du lac Taureau

**Rawdon, le 15 juillet 2021** – C'est sous le signe du partenariat, que la MRC de Matawinie, la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) s'unissent pour améliorer l'intégrité territoriale du Parc régional du lac Taureau, favoriser la protection de l'environnement et assurer l'équité en matière d'accès et d'utilisation du territoire public.

En effet, depuis plusieurs années, le parc régional est aux prises avec une problématique d'implantation de quais illégaux sur les rives du lac Taureau. Dans bien des cas, les propriétaires installent un quai sans savoir qu'ils occupent une bande de terrain faisant partie des terres du domaine de l'État et dont la responsabilité de gestion des droits d'utilisation relève de la MRC de Matawinie en vertu d'une entente de délégation de gestion foncière avec le Gouvernement du Québec.

Initialement, lors du développement de la villégiature au lac Taureau, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles conservait une bande de nature publique autour du lac pour éviter la privatisation des rives et maintenir le caractère public du plan d'eau. Au fil des ans, des détenteurs de terrains de première et deuxième rangée ont implanté des quais, ce qui, dans la majorité des cas, a mené à l'aménagement de sentiers, et ce, sans aucune autorisation préalable. Ces multiples accès à l'eau entraînent un déboisement intensif et créent des foyers d'érosion pouvant nuire à la qualité de l'eau.



C'est pourquoi la MRC, conjointement avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints et la SDPRM, entreprendra dès cet été l'affichage des quais au lac Taureau afin de prendre contact avec leurs occupants pour remédier à la situation et ensuite proposer des pistes de solutions durables. « Nous souhaitons assurer la protection de l'environnement du lac Taureau, tout en veillant à ce que les accès au lac soient obtenus légalement et de manière équitable envers tous les citoyens. » précise le maire de Saint-Michel-des-Saints, M. Réjean Gouin.

Bien que les inspections soient menées conjointement, la MRC de Matawinie assurera le suivi et les communications. « La MRC entend assumer ses responsabilités à l'égard de cette problématique et s'engage à être transparente avec les citoyens concernés. » d'ajouter M. Sylvain Breton, préfet de la MRC de Matawinie et président de la SDPRM. Les travaux d'affichage des quais s'amorceront à la fin du mois d'août 2021. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les transmettre par courriel à [amenagement@matawinie.org](mailto:amenagement@matawinie.org).

À propos de la MRC de Matawinie :

Entrepreneuse de nature, la Matawinie mise sur un développement économique respectueux de la qualité de vie de ses résidents et la préservation de ses paysages soutenant les valeurs écologiques qu'elle défend. La MRC de Matawinie est une organisation proactive qui offre une multitude de services à ses municipalités et ses citoyens grâce à une équipe de professionnels aguerris et guidés par la concertation des élus. En Matawinie, la fierté du sentiment d'appartenance est majeure et le sceau 100 % Matawinie en est une illustration. Pour découvrir la Matawinie : [mrcmatawinie.org](http://mrcmatawinie.org)

- 30 -

Source : Mme Catherine Lavallée, coordonnatrice aux communications  
MRC de Matawinie  
450 834-5441  
[clavallee@matawinie.org](mailto:clavallee@matawinie.org)

